

Elsa Triolet

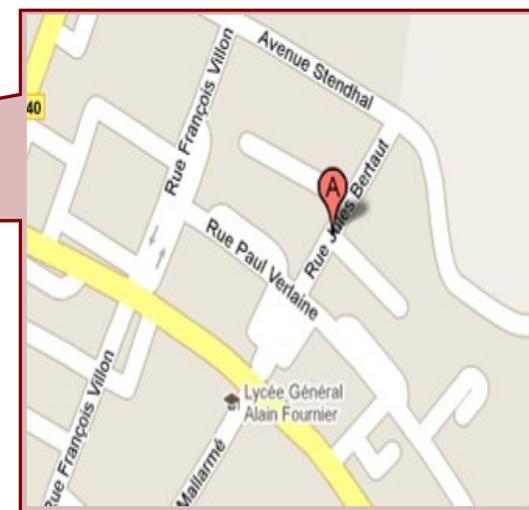
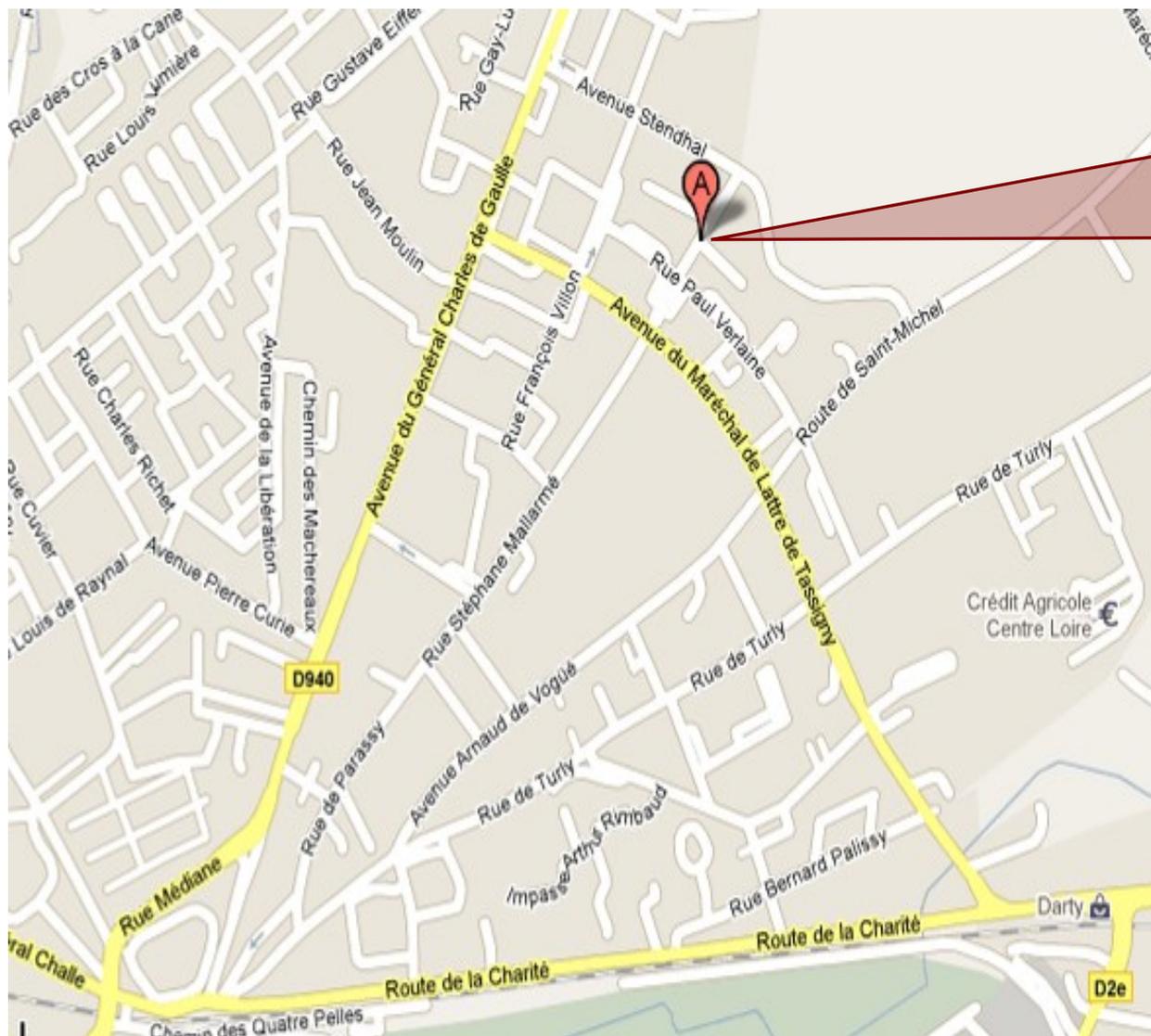
Mairie de Bourges
11 rue Jacques Rimbault
CS 50003
18020 BOURGES Cedex



BOURGES

Service Réglementation et Affaires Commerciales
Secteur locations de salles
02 48 57 83 39
02 48 67 58 11
02 48 57 68 37
locsalle@ville-bourges.fr





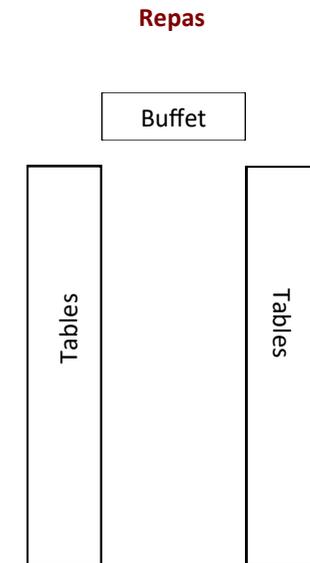
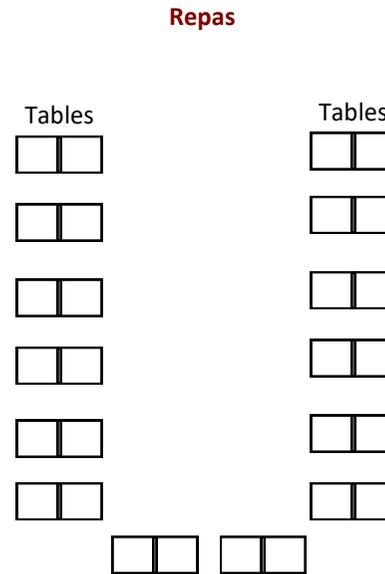
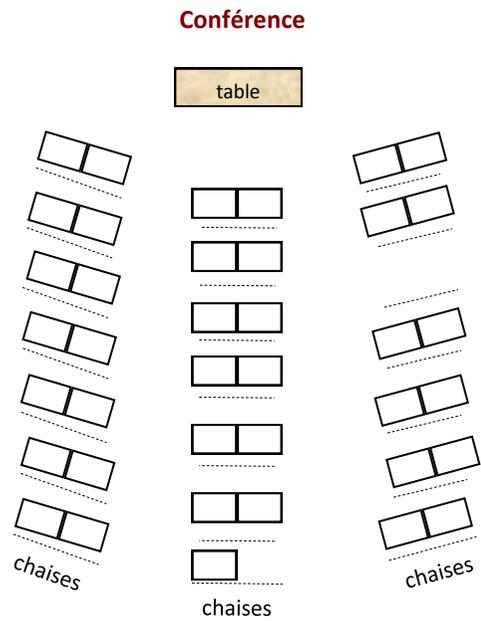
**4 et 6 rue Alexandra David-Néel
18000 Bourges**

Située derrière la Bibliothèque des Gibjons.

Coordonnées GPS : Latitude 47.102625 / Longitude 2.415295

**Les locaux sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
La salle est clôturée et le portail ferme à clé.**





De multiples configurations ...

Équipée pour accueillir **maximum 130 convives à table, ou 186 personnes debout**, la salle Elsa Triolet dispose d'un mobilier de couleur crème:

- 130 chaises,
- 27 tables pliantes rectangulaires (180 cm x 80 cm)

(Δ Le mobilier doit être nettoyé et correctement rangé dans le local prévu à cet effet)



Les types de manifestations autorisées

- Repas chauds, fête de famille,
- Buffets froids, vins d'honneur,
- Bals, soirées de gala,
- Réunions, congrès, forums,
- Conférences, stages,
- Kermesses, lotos,
- Arbre de Noël,
- Expositions,
- Bourses aux vêtements, aux jouets,
- Chorales,
- Activités de loisirs (jeux de société, de cartes...)
- Brocantes (sous conditions)



Etat des lieux et nettoyage du site

- Un état des lieux contradictoire et détaillé est établi au début et à l'issue de la réservation.
- L'horaire de remise des clés commence au plus tôt à **8h**.
- L'état des lieux de sortie doit être terminé au plus tard à **23h**.
- La salle, les abords, la cuisine et les sanitaires doivent être rangés, nettoyés et débarrassés de tous débris au moment de l'état des lieux de sortie.
- En cas de restitution du site dans un état de propreté non conforme (salle, abords, cuisine et sanitaires), une facture sera libellée au nom de l'utilisateur.
- L'utilisateur doit fournir les produits de nettoyage.



Un office traiteur de 26 m² (location en supplément)

Cuisine équipée de matériels semi-professionnels

Accès direct pour le traiteur—1 zone « propre » / 1 zone « sale »

- 1 four de réchauffe (aucune cuisson possible)
- 4 plaques électriques de réchauffe (aucune cuisson possible)
- 1 lave-vaisselle
- 1 réfrigérateur
- 1 plonge
- 1 meuble évier
- 1 vestiaire « traiteur » + sanitaires
- Aucune vaisselle n'est mise à disposition



Quelques informations utiles

Chauffage : Radiateurs - gaz

Surface : 210 m²

Éclairage : Néons

Sanitaires

- 1 sanitaire hommes
- 1 sanitaire femmes

Parking : Pas de stationnement dans l'enceinte de la salle (parking gratuit dans les rues adjacentes)

Déchets

Containers enterrés pour le verre, le papier et les déchets ménagers



Quelques consignes de sécurité

Notre objectif, sécuriser votre évènement.

Pour que votre manifestation se déroule le plus en sécurité possible, il convient de vous assurer de ces quelques règles :

- La capacité d'accueil de la salle doit être impérativement respectée,
- Les issues de secours doivent rester dégagées ainsi que l'accès aux extincteurs,
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des salles municipales, de même de consommer des produits stupéfiants sur le site,
- Il est interdit d'introduire des matières inflammables (bouteilles de gaz, barbecue, etc.) sur le site (intérieur et extérieur de la salle),
- Il est interdit d'ajouter du matériel électrique sans consultation préalable du Secteur locations de salles.

Quelques interdictions

- Il est interdit d'agrafer, visser ou clouer sur les murs et les huisseries, à l'intérieur et l'extérieur du site,
- Il est interdit de sortir le mobilier (tables, chaises...),
- Les animaux sont interdits dans la salle, à l'exception des chiens guides pour les personnes malvoyantes qui sont, quant à eux, autorisés à accéder à toutes les salles

Rappel des numéros

Astreinte SNG	06 13 27 04 95
Astreinte de la Mairie	02 48 57 80 00
Pompiers	18
SAMU	15
Police	17
N° de secours européen	112
Centre Antipoison d'Angers	02 41 28 21 21